



MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

Le Ministre

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N°001./DBN/CAB/MIN.HYDRO/2023 DU13 JAN 2023..... PORTANT DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ SÉLECTIONNÉE POUR L'ATTRIBUTION DES DROITS D'HYDROCARBURES SUR LE BLOC MAKELELE DU LAC KIVU

Le Ministre des Hydrocarbures,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution du 18 février 2006 ;

Vu la Loi n°15/012 du 1^{er} août 2015 portant Régime Général des Hydrocarbures ;

Vu l'Ordonnance n°21/006 du 14 février 2021 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n°21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres délégués et des Vice - Ministres ;

Vu l'Ordonnance n°22/002 du 07 janvier 2022 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République, le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères du Gouvernement de la République Démocratique du Congo ;

Vu le Décret n°16/010 du 19 avril 2016 portant Règlement d'Hydrocarbures ;

Considérant les résolutions de la 62^{ème} réunion du Conseil des Ministres du vendredi 15 juillet 2022 ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°011/DBN/CAB/MIN.HYD/2022 du 02 novembre 2022 portant modification de l'arrêté ministériel n°M-HYD/004/DBN/CAB/MIN.HYD/2022 du 11 avril 2022 portant création et fonctionnement de la commission ad hoc chargée de l'organisation d'appel d'offres sur l'attribution des droits d'hydrocarbures en République Démocratique du Congo ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°012/DBN/CAB/MIN.HYD/2022 du 02 novembre 2022 portant modification de l'arrêté ministériel n°M-HYD/005/DBN/CAB/MIN.HYD/2022 du 11 avril 2022 portant nomination des membres de la commission ad hoc chargée de l'organisation d'appel d'offres sur l'attribution des droits d'hydrocarbures ;

Considérant le cahier de charges n° 001/COM-ADHOC/BG-LACKIVU/MAKELELE/ DBN/MIN-HYDRO/2022 ;
Considérant la lettre n°014/M-HYD/CCAO/ST/AM/2022 du 28 Novembre 2022 relative à la désignation des membres de la sous-commission technique d'analyse et d'évaluation des offres ;

Considérant le rapport d'analyse et d'évaluation des offres technique et financière relatif au Bloc MAKELELE ;

Considérant le Procès-verbal de validation du rapport d'analyse et évaluation des offres technique et financière relatif au Bloc Makelele ;



Vu la nécessité et l'urgence ;

DECIDE :

Article 1 :

Le Consortium **SYMBION POWER & RED**, situé à Chrysler Building, 405 Lexington Avenue, 26th Floor New York, NY 10174 à New York/ USA est désigné **Sélectionné** pour l'attribution des droits d'hydrocarbures en République Démocratique du Congo sur le **Bloc MAKELELE** du Lac Kivu de la phase de sélection de la présente procédure d'appel d'offres.

Article 2 :

La présente Arrêté entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa le, **13 JAN 2023**

Didier BUDIMBU NTUBUANGA

